

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception 0 1 MARS 2016 Dossier complet le 0 1 MARS 2016

N° d'enregistrement 2016-1865

1. Intitulé du projet

Lotissement "La Mine" à La Baconnière

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Communaute de communes de l'Ernée

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

Albert LEBLANC, Président

RCS / SIRET

245 000 355 0030

Forme juridique

EPCI

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
33° permis d'aménager situé sur une commune dotée d'un PLU, créant une SHON de 10 000 m² à 40 000 m² sur terrain d'assiette inférieure à 10 hectares.	Surface de plancher maximale (anc. SHON) fixée à 37 976 m² (soit entre 10 000² et 40 000 m²) Terrain d'assiette de 8,24 ha soit entre 5 et 10 hectares.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire 4.1 Nature du projet

Aménagement d'un parc d'activités communautaire de 10 lots maximum sur terrains classés 1AUE à La Baconnière (53), d'une superficie de 8,24 ha environ à l'Est de la RD 31 et au Sud de la rue de La Mine, destinée à l'accueil d'activités industrielles, artisanales et tertiaires. Réalisation d'une voie de desserte interne principale, d'espaces de gestion des eaux pluviales et de protection des zones humides inventoriées, viabilisation par l'amenée de tous les réseaux, espaces verts d'accompagnement, incluant des noues, des franges bocagères et des bassins paysagers pour transit, rétention et dépollution des eaux pluviales.

4.2 Objectifs du projet

OBJECTIFS URBAINS: RATIONNALISER LA CONSOMMATION D'ESPACE

- Continuité urbaine, en cohérence avec le PLU de la commune de La Baconnière,
- gestion cohérente de l'accueil d'activités, sur les plans architecturaux, urbains et paysagers

OBJECTIFS ENVIRONNEMENTAUX ET PAYSAGERS : GARANTIR UN CADRE DE VIE DE QUALITE

- mise en cohérence des aspects fonctionnels (circulation et réseaux notamment)
- création de franges bocagères pour une intégration dans le grand paysage et protéger les riverains
- gestion naturaliste des espaces zones humides et bassins paysagers (agropastoralisme)

4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase de réalisation

Le lotissement comprendra une seule tranche réalisée en une phase provisoire et une phase définitive.

En première phase (deuxième semestre 2016) :

Terrassements, réseaux d'assainissement , couche de forme, réseaux divers, chaussée provisoire, espaces verts et signalisation provisoires

En deuxième phase (deuxième semestre 2020 au plus tard) : Bordures et caniveaux, revêtements définitifs des voiries, espaces verts, mobiliers urbains et signalisation définitifs.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Les acquéreurs de lots viendront installer leurs établissements au sein d'une procédure d'accompagnement et de sensibilisation :

- VISA architectural et conseil sur les caractéristiques générales puis détaillées du projet
- Cahier des charges éliminant les risques spéculatifs sur les terrains, et incluant pour les entreprises de construction des obligations de chantier propre, à l'image des prescriptions de travaux des espaces publics.
- sensibilisation aux bonnes pratiques (eau potable, énergie, entretien des espaces verts, etc.)

En phase d'exploitation, les ratios en usage pour ce type de zone amènent:

- 15 emplois à l'hectare environ, soit environ 100 emplois environ : 50 EqH pour les eaux usées (assainissement autonome prévu)
- environ 400 déplacements VL salariés/jour soit 600 déplacements VL/j estimés
- 5 PL/j/ha soit environ 30 PL/j pour la zone.

Ces trafics sont négligeables face au transit sur la route de la Mine.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ? La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).							
- une étude loi sur l'eau sera déposée (rubrique 2.5.1.0, déclaration)							
- une dérogation au titre de la Loi Barnier (Art. L.111-1-4 CU) a été obtenue lors de							
l'élaboration du permis d'aménagor a été effectuée per le mêtur d'avenue							
	- l'élaboration du permis d'aménager a été effectuée par le maître d'oeuvre						
- étude d'impact : présente demande d'examen au cas par cas							
4.4.2 Précisez ici pour quelle procédu	re d'autorisation ce formulaire est rempli						
Etude d'impact vis à vis du do	ssier de demande de permis d'aménager.						
4.5 Dimensions et caractéristiques du pr	rojet et superficie globale (assiette) de l'opération	préciser les unités de mesure utilisées					
Grande	urs caractéristiques	Valeur					
Superficie globale	du projet incluse au périmètre	82 436 m²					
Nombre maximum	The Control of the Co	10					
Surface maximale		37 976 m ²					
Espaces publics	de planener	19 142 m ²					
		19 142 111					
4.6 Localisation du projet							
Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques¹ Long. 00 °	89 ' <u>38</u> " <u>30</u> Lat . <u>48</u> ° <u>17</u> ' <u>45</u> " <u>87</u>					
LA BACONNIERE au Lieu Dit LA	Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18	3°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :					
BENETIERE	Point de départ : Long°	'" Lat°'"					
		'" Lat°'"					
	toling.						
	Communes traversées :						
	LA BACONNIERE						
4.7 S'agit-il d'une modification/extension	on d'une installation ou d'un ouvrage existant ?	Oui Non X					
	ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact :	V					
4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été a	utorisé ?						
4.8 Le projet s'inscrit-il dans un progran	nme de travaux ?	Qui Non X					
4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Si oui, de quels projets se compose le programme ?							
or our, de queis projets se compose l	e programme r						

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5.	Sensib	ilite en	vironnementale de la zone d'implantation envisagée				
5.1 Occupation des sols Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?							
Le périmètre d'étude est occupé par de grandes parcelles anciennement culturales, et de la							
prairie temporaire longue durée.							
Le terrain est d'une topographie homogène avec des orientations de pentes vers l'Est.							
Le terrain est d'une topographie nomogène avec des orientations de pentes vers l'Est.							
Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?							
Ci and implicate at plants	PLU : P	lan Loc	al d'Urbanisme de la commune de La Baconnière, approuvé en 2004. Les terrains				
Si oui, intitulé et date d'approbation : concernés par le présent projet sont zonés 1AUE. Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet							
Pour les rubriques 33° à 37°, le environnementale ?	ou les	docur	nents ont-ils fait l'objet d'une évaluation Oui Non				
	dana	la	d'implementation enviserate :				
5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée : Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact							
Complétez le tableau suivant http://www.developpement-	durabl	e.gouv	.fr/etude-impact				
Complétez le tableau suivant http://www.developpement-Le projet se situe-t-il :	durabl Oui	e.gouv	.fr/etude-impact Lequel/Laquelle ?				
http://www.developpement-	durabl	e.gouv	.fr/etude-impact				
Le projet se situe-t-il : dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de	durabl	Non	.fr/etude-impact				
Le projet se situe-t-il : dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	durabl	Non X	.fr/etude-impact				
Le projet se situe-t-il : dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ? en zone de montagne ?	durabl	Non X	.fr/etude-impact				

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager?		X	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		X	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?		X	
si oui, est-il prescrit ou approuvé?			
dans un site ou sur des sols pollués ?		X	
dans une zone de répartition des eaux ?		x	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine?		X	
dans un site inscrit ou classé ?		X	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?		X	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO?		X	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences suivantes ? Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines	de l'environnement :	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	X		L'eau potable consommée par les entreprises, et lors de la phase travaux. Néanmoins, des dispositifs de récupération seront prescrits pour les usages non sanitaires de l'eau.
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		X	
Ressources	est-il excédentaire en matériaux ?		X	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?		X	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	X		Bien qu'aucune espèce végétale ou animale d'intérêt n'ait été identifiée, une perturbation pourra éventuellement être ressentie lors des travaux, pour les oiseaux nicheurs, les insectes et petits mammifères notamment. Les travaux éviteront les périodes de reproduction.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire?		X	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		X	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?		X	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?		X	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		X	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	X X		A des degrés très limités dans les deux cas, l'ensemble des aménagements est prévu, pour réduire les vitesses et permettre à ce quartier de profiter d'un cadre de vie et de travail apaisé.
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		X	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?		X	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?		X	
	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	X		Gaz d'échappement des engins de chantier et des véhicules des habitants et visiteurs.
Pollutions	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?		X	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	X		Dans le cadre du chantier, de l'assainissement des eaux usées, et de la production de déchets ménagers.
Patrimoine / Cadre de	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?		X	
vie / Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?		X	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ? Oui Non X Si oui, décrivez lesquelles :
Les terrains objet du présent dossier sont parmi les derniers à permettre une extension à vocation d'activités. Aucun projet alentours n'a fait l'objet d'une étude d'impact ou d'un dossier d'autorisation au titre de la loi sur l'eau assez récents pour avoir été soumis à évaluation environnementale.
6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ? Oui Non X Si oui, décrivez lesquels :
7. Auto-évaluation (facultatif) Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.
En premier lieu, le projet concerne des terrains sans enjeu environnemental spécifique, et en conserve les éléments d'intérêt. En second lieu, les caractéristiques du projet en font une opération exemplaire : - assainissement alternatif, - intégration architecturale, paysagère et environnementale - optimisation de la consommation d'espace et des enveloppes de constructibilité. La continuité avec l'urbanisation existante évite en outre les phénomènes de mitage de l'espace.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet						
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	X					
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X					
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	x					
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X					
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;	x					

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet Annexe 6 - Notice de présentation du dossier de permis d'aménager

